18 juin 2001 **01.330**

Question Serge Vuilleumier

GANSA: les mauvais payeurs récompensés

En février de cette année, le Grand Conseil a accepté l'assainissement financier de GANSA.

Emboîtant le pas du Grand Conseil, les villes ont également contribué au sauvetage de l'entreprise précitée.

Or, les petites communes ne se sont pas montrées aussi dociles et craignant de les voir refuser leur participation, GANSA a consenti à leur accorder un rabais substantiel.

A l'occasion du débat, le Conseil d'Etat nous avait assuré que toues les communes payeraient leur participation à l'assainissement tel que prévu dans le rapport adressé au Grand Conseil.

En accordant une réduction aux petites communes, seulement, nous estimons que l'équité n'est plus préservée.

Le Conseil d'Etat compte-t-il intervenir auprès de GANSA pour que les villes voient aussi leur participation diminuer?

Qu'adviendra-t-il si une commune refuse de participer à l'assainissement de GANSA?

De toute évidence, les débats ont été faussés dans certains législatifs communaux car les décisions ont été prises avant qu'ils aient eu connaissance du rabais accordé à certaines communes.